

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Accusé de réception en préfecture 078-200081370-20250611-D-2025-06-004-DE Date de télétransmission : 19/06/2025 Date de réception préfecture : 19/06/2025

Délibération N° 2025.06.004

OBJET: AEP - Signature d'un Contrat de Territoire Eau & Climat

Les représentants des Communautés d'Agglomérations, Communautés de Communes et Communes du Syndicat de l'Eau et de l'Assainissement du Sud Yvelines se sont réunis le mercredi onze juin deux mil vingt-cinq, à la Salle L'Etincelle à Ablis.

Sont Présents:

	DELEGUES	SEASY	CARTE	CARTE
		17	AEP	ASS
CA RAMBOUILLET TERRITOIRES	AMARAL Sandra	X	X	X
CA RAMBOUILLET TERRITOIRES		1900	201000	775.1601
	BAGUENIER Arnaud	X	X	X
	BERNIER Didier	X	X	X
	BICENKO Katherine	X	X	X
	BOURGY Marc	X	X	X
	COPETTI Isabelle	Х	X	
	FLORES Jean-Louis	X	X	X
	GODEAU Hervé	X	X	X
(4)	JANOTTIN Luc	X	X	X
S 9	JEGAT Joëlle	X	X	X
	KRAEMER Gérard	×	X	×
	LE SCIELLOUR Claude	X	X	×
	LELARGE Alain	Χ	X	×
	MALARDEAU Jean-Pierre	X	X	X
	PRUVOST Pascal	X	×	×
	SAISY Hugues	X	×	×
	SIRET Jean-François	X	X	×
	TATIN Nathalie	X	X	×
	TROGER Jacques	X	X	X
CA ETAMPOIS	·	-	-	-
CC CŒUR DE BEAUCE	LIDOUREN Laurent	X	X	
CORBREUSE	SARRAZIN Fabrice (Pouvoir de CORREIA	X	X	X
	José)			
GARANCIERE-EN-BEAUCE	MOUSSY Corinne	Х		Х
	TOTAUX	22	21	20
	,	(+1 pouvoir)	(+1 pouvoir)	(+1 pouvoir)

Autres personnes présentes	Monsieur Joël GERMAIN, Directeur Général des Services	
	Madame Marie-Aude de MOLLIENS Directeur Général Adjoint	

Absents excusés: Monsieur Daniel COQUELLE, Monsieur José CORREIA qui donne pouvoir à Monsieur Fabrice SARRAZIN, Monsieur Christian GATINEAU, Monsieur Xavier HENRY, Monsieur Antoine LOPEZ, Monsieur Jérôme PORTHAULT.

Joëlle JEGAT est élue secrétaire de séance.

Date de convocation		05/06/2025
Nombre de délégués en exercice		40
Nombre de délégués prenant part au vote		21
	Pour	22
	Contre	<u> </u>
	Abstentions	-

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Environnement

Vu le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Bassin Seine-Normandie (SDAGE) et le programme de mesures en vigueur,

Vu le 12ème programme d'intervention 2025-2030 de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie,

Vu la délibération du comité syndical n°2025.04.002 en date du 02 avril 2025 relatif à la stratégie du Seasy relative à la protection de la ressource en eau et à la sobriété,

Vu le projet de Contrat de Territoire Eau et Climat 2025 – 2030, qui sera signé par l'Agence de l'Eau Seine Normandie, le Département des Yvelines, la Communauté d'Agglomération Rambouillet Territoires et les syndicats SIAEPFR, SYMIPERR et Seasy,

Considérant les actions inscrites audit contrat dont les enjeux portent sur la protection de la ressource en eau et la sobriété,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE le Contrat de Territoire Eau et Climat 2025 - 2030 susvisé.

AUTORISE Monsieur le Président à signer ledit contrat et tout document s'y rapportant.

Fait à Ablis, le 17 juin 2025

Le Président : Jean-Pierre MALARDEAU